



Royaume des Pays-Bas



# Approche Communale *pour le* **Marché Agricole** au Bénin

UNE FACILITE NOVATRICE POUR STIMULER LA  
COMMERCIALISATION DES PRODUITS AGRICOLES



Membres du consortium





## Enjeux

Malgré ses potentialités de développement agricole, le Bénin ne connaît pas une croissance économique en adéquation avec sa croissance démographique annuelle moyenne de 2,8 % (2007–2017). En effet, la population béninoise était 11.186.785 d'habitants en 2017 dont 35 % vivant encore dans des conditions de pauvreté, 11 % des ménages, surtout ruraux, en insécurité alimentaire, et 34 % à risque d'insécurité alimentaire (PAM 2014). Le secteur agricole, qui est la base de l'économie béninoise, représente 75 % des recettes d'exportation de produits locaux, 35 % du PIB et emploie plus de 70 % de la population active (<http://www.insae-bj.org/>).

Cependant, les acteurs économiques agricoles (producteurs, transformateurs et commerçants) tentent de tirer parti de la proximité du Nigeria, la plus grande économie de l'Afrique de l'Ouest caractérisée par une croissance démographique soutenue. Le Nigeria et le Bénin sont des Etats membres de la Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) qui promeut la coopération et l'intégration sous-régionale en vue de créer un marché unique. Le Nigeria connaît une demande croissante en produits agricoles pour son industrie agro-alimentaire. La production agricole nigériane elle-même n'arrivant pas à satisfaire la demande, les industries s'approvisionnent aussi dans d'autres pays ouest-africains dont le Bénin.

Les acteurs économiques se heurtent à de nombreux obstacles pour tirer davantage de revenus du marché sous-régional. En effet, leur faible organisation les conduit à exploiter individuellement et de façon informelle les marchés potentiels freinant ainsi leur capacité à saisir les opportunités pouvant améliorer leurs revenus. Un ensemble de causes liées explique cette situation à savoir : une réglementation sous-régionale peu adaptée à la réalité des entrepreneurs agricoles, le rôle des Communes peu valorisé ainsi que celui des organisations socio-professionnelles, et l'absence d'une action collective d'ampleur pour agir sur le marché nigérian. Mais également des causes plus banales telles que la méconnaissance par les entrepreneurs béninois de l'industrie agro-alimentaire nigériane et ses exigences en matière de qualité et sécurité alimentaire, le manque d'une offre quantitative et qualitative des produits agricoles et l'insuffisance d'infrastructures appropriées de collecte et de stockage.



## Approche

Le programme Approche Communale pour le Marché Agricole (ACMA017) est un dispositif facilitateur pour renforcer le rôle des acteurs locaux (acteurs économiques et leurs organisations, autorités communales) dans le commerce transfrontalier entre les départements de l'Ouémé, du Plateau et du Zou au Bénin et le Nigeria (Encadré 1). Le programme s'intéresse également à l'environnement institutionnel qui influence les échanges commerciaux.

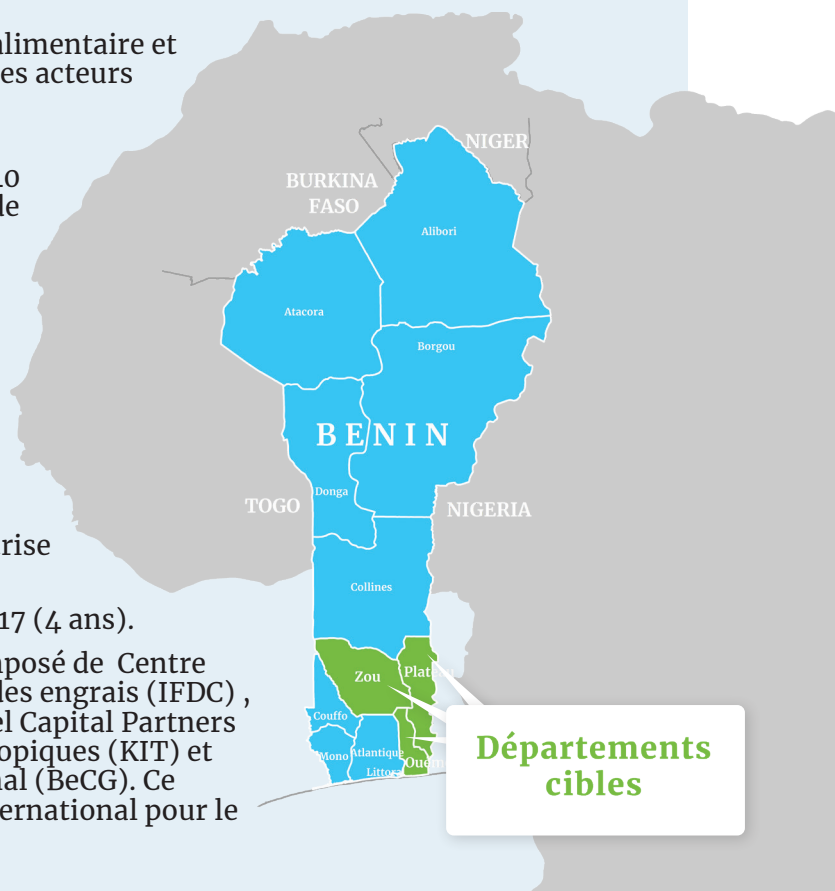
Le dispositif d'intervention du programme repose sur des concertations multi-acteurs : au sein des Pôles d'Entreprises Agricoles (PEA) et au niveau des Cadres de Concertation Inter Communaux (CCIC). Il revient aux acteurs locaux eux-mêmes, selon leurs expériences, d'aborder les causes susmentionnées et d'apporter des réponses



*Le Service technique (ST) du Cadre de Concertation Intercommunale (CCIC) Zou s'est réuni*

## Encadré 1 | Le programme ACMA (2013-2017)

- Objectif global : améliorer la sécurité alimentaire et accroissement des revenus agricoles des acteurs économiques.
- Groupes cibles : producteurs, transformateurs, commerçants dont 40 % de femmes dans les 22 Communes de trois départements frontaliers avec le Nigeria : l'Ouémé, le Plateau et le Zou.
- Produits cibles : maïs, piment, arachide, soja, manioc, noix palmiste, huile de palme et poisson.
- Bailleur de fonds : Ambassade du Royaume des Pays-Bas près du Bénin.
- Budget global : 10 millions d'euros dont 40 % sont destinés aux infrastructures marchandes sous maîtrise d'ouvrage communale.
- Durée : novembre 2013 à novembre 2017 (4 ans).
- Mise en œuvre par un consortium composé de Centre international pour le développement des engrais (IFDC), CARE International-Bénin/Togo, Sahel Capital Partners & Advisory Ltd, l'Institut Royal des Tropiques (KIT) et le Benin Consulting Group International (BeCG). Ce consortium est dirigé par le Centre international pour le développement des engrais (IFDC).



Départements cibles

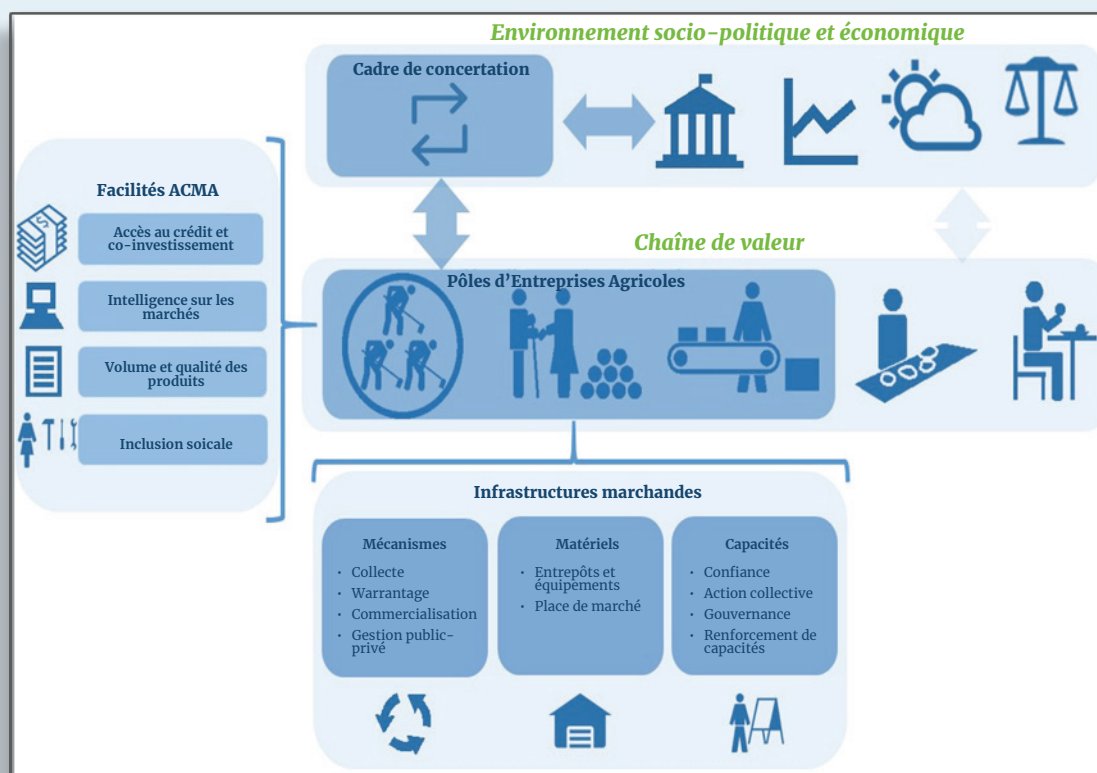
appropriées, portées par eux-mêmes. Le programme facilite les concertations multi-acteurs, renforce leurs capacités et facilite l'accès aux financements. La figure 1 ci-dessous informe sur l'approche de mise en œuvre du programme ACMA (Figure 1).

Les PEA sont des réseaux des producteurs, transformateurs et commerçants d'une filière donnée qui, en collaboration avec des structures d'appui publiques et privées, s'organisent pour fournir une offre de produits agricoles compétitifs pour le marché nigérian. Le programme ACMA les met en contact avec des acheteurs du Nigeria, ce qui leur permet de mieux cerner les exigences (volume, qualité, etc.) du potentiel acheteur, les procédures à suivre, etc. Le programme facilite la coordination entre membres d'un PEA et leur formation pour améliorer l'approvisionnement aux acheteurs. Le programme dispose d'un fonds de garantie auprès d'une institution financière locale pour l'octroi des crédits aux entrepreneurs agricoles.

Les CCIC sont des espaces de dialogue, facilité par le programme, entre le secteur public (autorités communales) et le secteur privé (membres des PEA) pour aborder ensemble les obstacles qui entravent le commerce des produits agricoles en général, et plus particulièrement ceux qui influencent le commerce transfrontalier. De plus, ces cadres approuvent les projets d'infrastructures de collecte et de stockage qui sont identifiés et proposés par les PEA. Ces infrastructures sont cofinancées par le programme ACMA et réalisées sous la maîtrise d'ouvrage communale.



Figure 1 | Le dispositif d'intervention du programme ACMA



## Résultats

A travers quarante-et-un (41) PEA, environ 32.000 entrepreneurs agricoles coordonnent, en collaboration avec des structures d'appui, le développement des offres compétitives de produits agricoles. Les femmes membres des PEA (51 % des membres) sont surtout actives dans la transformation (74 %) et la commercialisation (83 %)¹.

Différents membres des PEA ont pu obtenir 942 millions Francs CFA de crédit auprès des institutions de microfinance en l'occurrence ALIDÉ partenaire du Programme ACMA. Ces crédits ont touché 1.498 bénéficiaires au total dont 740 femmes. Un volume total de 1.249 tonnes de produits (maïs, gari et huile de palme) a été warranté².



L'IFDC accueille l'atelier de révision du partenariat avec Alidé

¹ CATALOGUE DE L'OFFRE DES PEA, Volume 1

² Le warrantage est un l'un des mécanismes de financement développés par le programme ACMA pour faciliter l'accès à un financement inclusif et la mise en marché collective de l'offre agricole des acteurs des Pôles d'Entreprise Agricoles (PEA) accompagnés. C'est une opération de crédit de quelques mois dont la particularité est la remise en garantie d'un stock de marchandises. Les marchandises sont déposées par les acteurs économiques dans un entrepôt sécurisé contre un récépissé leur permettant de solliciter un crédit auprès d'une institution financière.



Plus de 23.900 tonnes de produits agricoles ont été commercialisés par les PEA pour une valeur totale de 6,3 milliards Francs CFA. Cette quantité prend en compte les volumes commercialisables agrégés pour des supermarchés béninois et entreprises agro-alimentaires à Lagos, par les acteurs sensibles (femmes, petits producteurs) dans les PEA (piment, gari et huile de palme) qui se sont mis en réseau.

En septembre 2015, sept (7) Communes des départements de l'Ouémé et du Plateau (Avrankou, Sakété, Ifangni, Adjohoun, Aguégoués, Bonou et Adjarra) ont créé, un Cadre de Concertation Inter Communal (CCIC) auquel ont adhéré Pobè, Akpro Missérété, Kétou et Adja-Ouèrè, cinq (5) autres Communes des mêmes départements (février 2016). Le CCIC a identifié les principaux obstacles au commerce transfrontalier que sont : les multiples taxes locales au niveau des Communes, les tracasseries routières tout au long des corridors de commerce, l'insécurité sous toutes ses formes et la méconnaissance des textes régissant le commerce avec le Nigeria.

Suite à un atelier sur l'état des lieux de la Taxe de Développement Local (TDL), le CCIC Ouémé-Plateau a mis en œuvre une trajectoire qui a abouti en 2016 à l'harmonisation des TDL dans les Communes membres. Sur la base d'une étude sur les tracasseries routières sur trois axes de commerce transfrontalier avec le Nigeria (Ifangni - Adjégounlè, Adja-Ouèrè - Odja-Odan et Kétou - Illara), le CCIC a entrepris des actions de plaidoyer auprès des autorités concernées pour réduire les tracasseries (octobre 2017) et pris des contacts avec des autorités nigérianes (visites en 2016 et 2017). Le cadre a également organisé des actions d'information en direction des syndicats de transporteurs sur les procédures à respecter lors des échanges commerciaux entre le Bénin et le Nigeria.

Inspirées de l'expérience en matière d'harmonisation de la TDL, les neuf Communes du Zou (Abomey, Agbangnizoun, Bohicon, Cove, Djidja, Ouinhi, Zagnanado, Za-Kpota, Zogbodomey) ont créé leur CCIC en mai 2017 et ont commandité une étude sur l'état des lieux de la TDL dans leurs communes (septembre 2017) pour les orienter dans l'harmonisation des taxes.

**Tableau 1 | Principaux résultats du programme ACMA (Décembre 2017)**

Pôles d'Entreprises Agricoles		Ouémé	Plateau	Zou
Pôles d'Entreprises Agricoles	• Maïs	0	3	5
	• Piment	2	2	2
	• Soja/arachide	0	0	5
	• Gari (manioc)	0	2	4
	• Noix palmiste/huile de palme	3	4	2
	• Poisson	5	1	1
	• Nombre d'acteurs économiques atteints : 32 000 dont 51 % des femmes			
• Nombre d'organisations touchées : 431 dont 35 % gérées par des femmes				
Cadres de concertation communal et intercommunal	<b>CCIC Ouémé-Plateau:</b>			
	• Communes membres dans l'Ouémé : Adjarra, Adjohoun, Aguégoués, Akpro Missérété, Avrankou, and Bonou • Communes membres dans le Plateau: Adja-Ouèrè, Ifangni, Kétou, Pobè, and Sakété			
Relations d'affaires	<b>CCIC Zou</b>			
	• Communes membres : Abomey, Agbangnizoun, Bohicon, Covè, Djidja, Ouinhi, Zagnanado, Zogbodomey, and Za-Kpota			
Financements par des institutions financières	• 147 rencontres d'affaires organisées entre acheteurs et vendeurs			
	• Une base de données de 246 acheteurs potentiels au Nigeria établie • 74 contrats de vente (formels et informels) conclus			
Financements par des institutions financières	• 942 millions FCFA de crédit octroyés (fonds de roulement et crédit de warrantage)			
	• 1 249 tonnes de produits warrantés (maïs, gari et huile de palme)			



**Tableau 1 | Principaux résultats du programme ACMA (Décembre 2017) (suite)**

Infrastructures marchandes	Communes	Types d'infrastructures	Capacités (tonnes)
	• Adjarra	Marché poisson	100
	• Adjohoun	Centre stockage huile de palme	300
	• Aguégoués	Marché poisson	100
	• Avrankou	Centre stockage huile de palme	150
	• Bonou	Centre stockage huile de palme	350
	• Dangbo	Magasin stockage piment	100
	• Adja-Ouèrè	Magasin stockage gari	1,000
	• Ifangni	Magasin stockage maïs	1,000
	• Kétou	Magasin stockage maïs	1,000
	• Pobè	Magasin stockage maïs	1,000
	• Sakété	Centre stockage huile de palme	300
	• Djidja	Magasin stockage maïs-piment	500 and 250
	Magasin de stockage maïs	500	
Commercialisation des produits agricoles	Produits	Volumes (tonnes)	Valeur (millions FCFA)
	• Maïs	7,958	1,029
	• Gari	8,810	2,439
	• Noix palmiste	962	3,321
	• Huile de palme	5,432	2,253
	• Soja	103	20
	• Piment	493	91
	• Poissons	170	118
Accroissement des revenus agricoles	Produits	2015-16	2016-17
	• Maïs	Producteurs : -18 %	Producteurs : +10 %
	• Piment	Producteurs : -12 %	Producteurs : -17 %
	• Gari	Transformateurs : 100 %	Transforms : 28 %
		Transformateurs : 28 %	Transforms : 28 %

En se référant à la situation en 2014, les revenus des producteurs générés par la vente du maïs et du piment ont connu une évolution en dents de scie avec une augmentation entre 2014 et 2015, suivie d'une diminution entre 2015 et 2017 ; et une reprise des prix pour le maïs entre 2016 et 2017. D'une part ces fluctuations sont expliquées par les productions réalisées (offre) ; d'autre part par la dévaluation du Naira mi-2016 au Nigeria. La demande pour le maïs blanc (consommation humaine) et jaune (fabrication de la provende pour la volaille) est restée relativement forte et, les prix se sont redressés.

Quant au gari et à l'huile de palme, produits issus de la transformation locale et commercialisés par les transformateurs, les revenus générés par ces transformateurs ont connu une augmentation progressive, malgré la dévaluation du Naira. Ici aussi, la demande semble rester forte sur le marché nigérian. De plus, des transformateurs du gari et de l'huile de palme ont réussi à développer le marché béninois en investissant davantage dans l'amélioration de la qualité des produits.





## Leçons tirées

**Le développement d'une offre de produits compétitifs** et adaptés aux exigences du marché (volumes, qualité) reste le meilleur champ d'apprentissage pour les producteurs et transformateurs béninois. Les actions collectives de commercialisation portées par les producteurs et transformateurs permettent d'avoir une connaissance partagée des expériences déjà en cours et de s'y greffer pour améliorer leurs pratiques commerciales. A travers les échanges commerciaux initiés par les PEA, ces derniers apprennent comment exploiter les opportunités offertes aussi bien par le marché nigérian que le marché béninois.

Le marché étant dynamique, elle demeure la force motrice des changements induits. Par la suite, **prioriser la flexibilité dans la facilitation des concertations au sein des PEA** s'avère efficace. A cet effet, la demande sur le marché nigérian reste soutenue mais ce marché n'est pas tout de suite à la portée de tou(te)s les producteurs (trices) et transformateurs (trices) (volume et qualité exigés, frais des procédures formelles). C'est ce qui explique l'option prise par le programme ACMA d'identifier des opportunités de marché au Bénin et d'y faciliter l'accès.



*Le comité de suivi de l'ACMA visite les sites sur le terrain*

**L'orientation vers le marché reste alors fondamentale** mais elle est en même temps limitative ; il importe de développer des actions de valeur ajoutée sur tous les maillons des filières agricoles pour saisir des opportunités de marchés. La prise en compte du commerce seul, qui n'est qu'un unique maillon des filières, minimise les chances de saisir les autres opportunités de marché existantes.

**La mise en réseau** des producteurs et transformateurs ayant peu de ressources productives à travers les PEA s'avère être une approche efficace pour les intégrer progressivement dans l'organisation de la vente groupée. L'accompagnement de ces acteurs dans le commerce met en évidence les obstacles rencontrés mais aussi stimule l'émergence de solutions locales ainsi que des propositions pour des changements à apporter aux niveaux national et sous régional.

**Le financement crédit warrantage** se confirme comme un facteur déterminant dans la mobilisation de l'offre, aussi bien en terme de volume que de qualité. Le crédit est un levier important pour accroître les volumes mobilisés de maïs, de gari et d'huile de palme (jusqu'à 33% d'augmentation). En même temps, il est un moyen pour inciter les producteurs et transformateurs à améliorer la qualité des produits warrantés (contrôle de qualité).

**Le dialogue public-privé** au sein des CCIC, autour du commerce transfrontalier, qui constitue le centre d'intérêt commun de tous, contribue à la compréhension mutuelle et la création d'un



climat de confiance entre ces acteurs pour agir ensemble. Les cadres de concertation concourent aussi à une meilleure gouvernance des investissements publics (réalisation des infrastructures marchandes) par leur orientation économique.

Ces infrastructures marchandes, qui ont été réalisées sous maîtrise d'ouvrage communale, ne jouent leur rôle (regroupement et stockage des produits, commercialisation collective) que si les dispositifs appropriés de gestion sont mis en place. Ces dispositifs impliquent la combinaison d'un ensemble de mesures : la mobilisation de l'offre ; le contrôle de la qualité ; le financement des opérations (préfinancement des achats auprès des producteurs, crédit warrantage) ; la mise en marché collective (gestion des stocks, contractualisation) et la gestion public-privé des infrastructures.



***Ikpinlè dispose d'un entrepôt Gari de 1 000 tonnes***



***Un comité visite l'intérieur de l'entrepôt de maïs de 1 000 tonnes d'Ifangni***

## Publication Février 2019

**Contributeurs:** Ursula KHONEN, Constant DANGBEGNON (PhD) ; Bertus WENNINK, Chantal BOSSOU AHOKPOSSI ; Agbéwonu Kosi DAVO ; Colette KIKI HOUZEZ-BIGA ; Valérie HOUNSOUNOU LEGBA ; Benjamin D. HOUETO ; Olga KOKODE NOUNAGNON ; Rassidatou MOUSTAFA ; Wabi OBADIMEDI ; Edmond ZINZINDOHOUE ; Clément G. K. MEHOUENOU ; Aude Roland GLELE ; Juliette AZIAGLO ; Adjovi Hugues ; Edwidge BANKOLE ; Pacôme TOGBE ; Mariano DOSSOU-KPANOU ; Daniel Morin ; Falak TIDJANI ; Tunji AFOLABI ; Tamou Boko GOUNOU ; Sylvanus ZOLIKPO ; Andy THIGPEN ; James THIGPEN ; Julie KOHLER ; Courtney GREENE

Cette publication est le résultat du projet Approche Communale pour le Marché Agricole au Bénin (ACMA)

financé par l'Ambassade des Pays-Bas et mis en œuvre par un consortium de cinq institutions - Centre International pour le Développement des Fertilisants (IFDC - Chef de file), l'Institut Royal des Tropiques (KIT), CARE International, Sahel Capital Partners & Advisory Ltd, et Benin Consulting Group International (BeCG). Il a été déployé (de novembre 2013 au 31 décembre 2017) dans trois départements frontaliers du Nigeria avec un fort potentiel agricole - l'Ouémé, le Plateau et le Zou - à travers sept chaînes de valeur (CV) dans un premier temps : huile de palme, maïs, gari, piment et poisson, puis arachide et soja. L'objectif global du programme ACMA est "l'amélioration de la sécurité alimentaire et l'augmentation des revenus agricoles des acteurs directs".

**Édition:** Farris Okou (PhD); [www.fbhafrica.com](http://www.fbhafrica.com)

